

L'association Push coupe les ailes aux grévistes de Swissport

DIVISION • *L'Etat entre en scène pour analyser le conflit à l'Aéroport de Genève, tandis que l'association Push critique vertement le Syndicat des services publics.*

La grève chez Swissport se déplacera ce matin vers la vieille ville. Sortant de sa réserve, François Longchamp, chef du Département de la solidarité et de l'emploi, souhaite en effet recevoir les protagonistes du conflit afin d'analyser la situation, a-t-il communiqué hier après-midi. Aussi sec, les grévistes ont annoncé qu'ils accompagneront la délégation syndicale en cortège jusqu'aux bureaux du magistrat. Le Syndicat des services publics (SSP) se joindra au défilé dès 10 h 45 depuis la gare Cornavin, les bagagistes en lutte descendant de l'Aéroport avec le train.

Mardi déjà, les grévistes avaient arpenté les wagons reliant la ville à Cointrin afin de sensibiliser les voyageurs et la population à leur combat. Hier, au cinquième jour de débrayage, ils ont tout particulièrement informé les salariés de l'Aéroport sur leur lutte en posant des tracts sur les pare-brise des autos stationnées dans les parkings. Ils ont reçu le soutien du comité SSP de l'Hôpital où un papillon de solidarité a été distribué au personnel.

Push, en revanche, n'appuie aucunement le mouvement. Henri-Pierre Mullner, porte-parole de l'association interne du personnel à Swissport, pense que cette grève «bafoue la volonté démocratiquement exprimée par la majorité des employés d'approuver la nouvelle convention collective». «Que le SSP ne signe pas, c'est son droit, mais 84% du personnel a accepté cette convention avec 78% de participation», rappelle le travailleur de Swissport. A ses yeux, la procé-

sure de vote était correcte – «les salariés pouvaient librement refuser la convention» – et si la votation n'était pas contradictoire, c'est en raison du refus du SSP d'y participer.

Pour M. Mullner, que deux tiers des salariés soutiennent le nouveau texte démontre que les arguments du SSP n'ont pas fait mouche. L'abandon du paiement de la pause le dimanche a notamment été compensée par l'octroi de quatre jours de congé supplémentaires. En moyenne, affirme le militant de

Swissport, les employés travaillent trente-deux dimanches par an et bénéficiaient donc de trente-deux pauses payées d'une heure. Les quatre jours de congé sont ainsi arithmétiquement équivalents. Ce système représente donc une nouvelle répartition du temps de repos, mais pas une perte, juge-t-il.

L'autre critique au SSP porte sur la réduction de salaire de 20% durant les trois premiers jours de maladie. «Mais ce système est en place depuis 2006», assure Henri-Pierre Mullner. «Et en contrepartie, nous avons obtenu une aide de 30 francs par mois au paiement de la prime de caisse maladie.» Quant aux revalorisations des salaires de base et des primes pour horaires irréguliers, Push les juge irréalistes. Cumulées, les demandes du SSP se monteraient à 6 millions de francs, a calculé M. Mullner, soit 11% de la masse salariale. Aucune entreprise ne peut se permettre une telle hausse, estime le porte-parole. MICHEL SCHWERI



Push, l'association interne du personnel à Swissport, déplore cette grève, qui «bafoue la volonté démocratiquement exprimée par la majorité des employés d'approuver la nouvelle convention collective». JPDS